

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT: Chill-Fx réfrigérant et Duracool pour A/C - 170 g (6 oz.)

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit..... Chill-Fx par Duracool réfrigérant pour A/C - 170 g (6 oz.)
Référence du fabricant..... Deepfreeze Réfrigérants Inc.
2695 Slough Street
Mississauga
L4T 1G2
905 671 4222
24 hour emergency telephone number..... In Canada & The United States: Call CHEMTREC (800) 424-9300.
Utilisation recommandée..... Réfrigérant amical environnemental.
Famille chimique..... Mélange d'hydrocarbures.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
Mot indicateur..... DANGER.
Classification des dangers :
Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
Dangers pour la santé..... Non classifié.
Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
Mention de danger..... Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé.
Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé.
Conseils de prudence :
Prévention..... Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.
Réponse..... Aucun .
Stockage..... Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé .
Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Danger (s) non classé (HNOC)..... Évitez d'inhaler le produit. Utiliser seulement comme dirigée.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Isobutane	75-28-5	10-60
Propane	74-98-6	10-60

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation..... S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.
Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.
Ingestion..... L'ingestion est peu probable. En cas d'ingestion ne pas faire vomir en raison du risque d'aspiration dans les poumons. Si l'on soupçonne une aspiration obtenir immédiatement un médecin.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs.

Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie général..... Aérosol extrêmement inflammable.

D'extinction approprié..... Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

D'extinction inappropriés..... Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.

Dangers particuliers découlant de la substance chimique..... En cas d'incendie, ce qui suit peut être libéré : Oxydes de carbone (CO, CO₂), d'autres composés organiques non identifiés.

Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers..... Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.

Précautions environnementales..... Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation..... Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, mouler ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		REL NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				
Mesures de Protection individuelle :					
Protection des yeux/visage.....	Anti-éclaboussures chimiques sont recommandés.				
Protection de la peau.....	Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.				
Protection des voies respiratoires.....	Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.				
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.				

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Considérations d'hygiène générale..... Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Formulaire..... Aérosol.
 Apparence physique..... Clear/Transparent . Incolore.
 Odeur..... Caractéristique .
 Seuil de l'odeur (ppm)..... N/A.
 Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C) 80-95.
 Gravité spécifique 0,500 0,610.
 Densité de vapeur (Air = 1)..... > 1.
 pH..... N/A.
 Point d'ébullition (° C)..... -11.72. (Isobutane).
 Point de congélation (° C)
 Point d'éclair (° C), méthode..... -82.8. (Isobutane).
 Retour de flamme..... N/A.
 Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) Aucune donnée.
 Teneur en COV..... wt.% > 95.
 Solubilité dans l'eau..... Pas soluble dans l'eau.
 Température d'auto-inflammation (° C)..... 460° C (860° F). (Isobutane).
 Projection de flamme aérosol..... N/A.
 Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)... 1.8. (Isobutane).
 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 8.8. (Isobutane).
 Coefficient de répartition eau/huile..... N/A.
 Viscosité..... N/A.

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
 Stabilité chimique..... Matériau est stable dans des conditions normales.
 Possibilité de réactions dangereuses..... Ne se produit pas.
 Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
 Matières incompatibles..... Garder loin de la chaleur. Agents oxydants forts.
 Produits de décomposition dangereux Voir Section 05.
 Products

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation..... Inhalation prolongée peut être nocive.		
Voies de pénétration - Skin & yeux..... Contact avec le liquide peut causer des engelures.		
Voies de pénétration - Ingestion..... Non.		
Voies de pénétration - Absorption par la .. Non. peau		
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Toxicité aiguë..... Inhalation : Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Prolonger l'inhalation peut être nocive.		
Corrosion/Irritation cutanée..... N/A.		
Irritation oculaire/dommages oculaires N/A. graves		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... N/A.		
Mutagénicité sur les cellules germinales... Aucune donnée disponible pour indiquer les produits ou les composants présents à plus de 0,1 % sont mutagènes.		
Cancérogénicité..... Aucun des ingrédients est classée comme cancérogène pour les humains par CIRC ou ACGIH.		
Toxicité pour la reproduction..... Aucune information n'est disponible.		
STOT - exposition unique..... Non classifié.		
STOT - exposition répétée..... Non classifié.		

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Danger par aspiration..... Non classifié.
Effets chroniques..... Peut causer des dommages au système nerveux Central par exposition prolongée ou répétée. Symptômes de surexposition sont des maux de tête, fatigue, nausées, vertiges, perte de conscience.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité..... Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne devraient pas être rejetées dans l'environnement.
Persistance et dégradabilité Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol..... Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs..... Aucune n'est connue.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... UN1075, aérosols, classe 2.1.
IMDG (International - Marine)..... UN1075, aérosols, classe 2.1.
IATA (International Air)..... UN1075, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.
DOT (U.S. route)..... UN1075, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable.
Loi sur la Protection de l'environnement .. Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).
canadien (LCPE)
Règlements américains
Statut de l'inventaire TSCA..... Les éléments sont énumérés dans la TSCA .
OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux en vertu de la communication des dangers OSHA Federal standard.
Proposition 65 de Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'état de Californie pour provoquer une toxicité reproductrice ou le cancer.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité..... Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. .
Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
Préparé par Affaires Regulatory
Version Révisée AOU 27/2020